

« C'est en forgeant qu'on devient forgeron
Et en lisant qu'on devient... »

LISERON

Raymond QUENEAU

... en apprenant qu'on devient napperon. » D.V.

L'ÉCRITURE INCLUSIVE

Publication
de l'**AFL 43**

**Association
Française pour la
Lecture**
Groupe
départemental
de Haute-Loire

Mairie
BP 20
Place Lafayette
43100 BRIOUDE

afl43@orange.fr

Directeur de
publication :

Dominique VACHELARD

Rédacteurs :

Cécile LEYRELOUP
Sylvie CHOISNET
Jenny- SAUVADET
Dominique VACHELARD

ISSN n° 2264-2544
Dépôt légal : BNF

Prix : 2.00 €

n° 48

**Janvier
Février
Mars
2022**

Einstein se plaisait à comparer la taille de la bêtise humaine à celle de l'univers, et il les trouvait toutes deux incommensurables... Sans toutefois être totalement affirmatif pour ce qui concernait ce dernier.

Il n'avait pas tout vu !

Comme il serait heureux aujourd'hui d'apprendre que les rédacteurs du Petit Robert ont introduit dans sa dernière édition numérique le pronom personnel « iel », contraction de « il » et « elle », pour désigner les personnes, sans distinction de genre.

Oui, Monsieur Einstein, la stupidité humaine nous précipite en plein « délire inclusif » : après l'écriture avec point médian, dont nous traiterons notamment dans les pages qui suivent, voici « iel », le nouveau pronom inclusif, garantissant non généré.

Ces subtiles inventions viennent compléter tout l'attirail des noms de fonction, de métier, etc., à qui il avait déjà fallu trouver des correspondances pour les personnes de sexe féminin.

Ceci, bien qu'il soit évident que le fait qu'une personne est de sexe féminin ou masculin se trouve sans rapport avec le genre du mot qui désigne son métier ou sa fonction ! Nul, en effet, n'émettrait des doutes sur le sexe d'une personne parce que le vocable qui la désigne est soit masculin, soit féminin. Ce serait absurde !

Et où ranger les transgenres alors ? Ceux dont il est de bon ton de se préoccuper et de dire combien on les respecte ! Devront-ils choisir entre être *président* ou *présidente* ? Ou encore « *président-iel* » ?

Alors qu'il nous paraît plutôt qu'un nom de fonction identique pour tous, comme *président*, doit évidemment être considéré comme neutre et non pas comme masculin.

Dans les prochaines colonnes, nous avons choisi, entre autres, de situer notre analyse dans le champ du *fonctionnement de l'acte de lire*, pour montrer la réalité des difficultés concrètes que rencontre le lecteur face à l'écriture inclusive. Cette dernière perturbe gravement l'identification des mots ; elle rend en effet beaucoup plus lente la reconnaissance des graphies, et, partant, la compréhension du texte. C'est donc un obstacle de plus à l'exercice de la lecture experte par le plus grand nombre de citoyens, ces derniers étant déjà tenus, à leur insu, dans des comportements de maîtrise précaire par l'enseignement obligatoire de la lecture par la voie alphabétique.

Le lecteur ne manquera pas de relever la présence, dans les pages à venir, d'articles présentant des points de vue parfois très largement contradictoires. Cet élément souligne la nature statutaire des problèmes que génère toute tentative de modification du langage, cet outil qui règle l'ensemble de nos relations aux autres et au monde.

Dominique Vachelard

ÉCRITURE INCLUSIVE & DÉSINFORMATION

En 2017 déjà, nous publions un texte sur l'écriture inclusive, phénomène alors nouveau, que l'on peut rapidement décrire comme « un ensemble d'attentions graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égalité des représentations entre les hommes et les femmes.¹»

L'environnement socio-historique de ce phénomène était celui de la montée en puissance de l'égalitarisme, notamment une revendication forte, celle d'éviter d'entacher implicitement les communications, officielles en particulier, de stéréotypes liés au sexe. Et ceci, plus spécifiquement, lors de l'usage des noms de fonctions, grades, métiers et titres.

Rappelons qu'à cette époque, le Premier Ministre, Édouard Philippe, avait proscrit l'utilisation de cette forme d'écriture dans les textes officiels, et que le 28 février 2019, le Conseil d'État avait confirmé cette décision en rejetant un recours contre la circulaire ministérielle.

L'affaire paraissait donc close.

Mais la question rejaillit, plus précisément dans le champ scolaire, en 2021. Tout d'abord, ponctuellement, le ministre de l'éducation, Jean-Michel Blanquer, annonce que « l'écriture inclusive constitue un barrage à la transmission de notre langue pour tous.² » Ensuite, le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale³ vient acter le fait que l'écriture inclusive doit être proscrite des pratiques d'enseignement parce qu'elle "abîme" la langue française.

Pour une fois, nous ne pouvons que souscrire aux propos du ministre de l'éducation, ils sont en effet conformes aux constats qui étaient les nôtres en 2017.

Nous écrivions alors : « ce qui ne manque pas de nous interroger c'est l'emploi du point médian qui a pour effet de suggérer explicitement les différents aspects, féminin et masculin, singulier et pluriel, des mots utilisés. Tout d'abord parce que visuellement le point, dans la langue écrite, remplit déjà au moins trois fonctions distinctes : en plus de sa fonction abrégative, il

permet aussi de mettre un terme à une phrase, ainsi que de servir de signe diacritique lors de la reconnaissance rapide des mots (points sur les i et les j). Difficile de lui en attribuer une supplémentaire sans perte d'efficacité ! »

[Et] « là où ce nouvel usage nous semble constituer un véritable handicap pour le lecteur, c'est le fait que la graphie qui utilise le point médian altère profondément la structure superficielle du langage en modifiant la silhouette des mots du discours : agriculteur·rice·s, par exemple. Et si la structure superficielle est dénaturée, il y a fort à parier que l'accès à la structure profonde - le sens, sera lui aussi probablement affecté⁴.

En effet, la graphie point médian modifie le nombre d'informations portées par les signes, tout en en réduisant la nature : tout est alors au masculin et au féminin, au singulier et au pluriel... Alors que dans l'écriture, contrairement à l'oralité, les redondances sont nombreuses pour les marques syntaxiques du nombre et du genre, le recours à une graphie avec point médian contribue à travestir la langue en faisant apparaître plusieurs possibilités, mais sans indiquer de priorité !

Pour accéder au sens, le lecteur expert doit alors modifier son comportement : habituellement, il use de stratégies de compréhension essentiellement visuelles, procédant par anticipation et identification de larges empan de plusieurs signes. Mais l'irruption de graphies avec point médian l'oblige à arrêter ou freiner sa lecture pour identifier des mots qui se présentent à lui avec des formes inédites, comme issus d'une langue nouvelle, et qu'il ne peut ni anticiper ni (re-) connaître visuellement.⁵ »

Ce que semble confirmer Bernard Cerquiglini, linguiste et professeur à l'Université de Paris, qui affirme : « Complexe avec le point médian et les parenthèses qui encombrant la lecture et son enseignement, l'écriture inclusive va à rebours d'un mouvement en faveur de la simplification de la langue française entamée au XVI^e siècle. Elle peut devenir un marqueur social entre milieux cultivés et populaires et ainsi exclure à trop vouloir inclure!⁶ »

-1-
« L'écriture inclusive »,
Dominique Vachelard, AL n° 140, décembre 2017

-2-
Jean-Michel Blanquer dans une interview au JDD le 2 mai 2021

-3-
Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale n° 18 du 6 mai 2021

-4- & -5-
« L'écriture inclusive »,
Dominique Vachelard, AL n° 140, décembre 2017

-6-
« L'écriture "inclusive", empreinte d'une louable intention, est une fâcheuse erreur »,
Bernard Cerquiglini, Le Monde, 19 avril 2021



ÉCRITURE INCLUSIVE & DÉSINFORMATION

Et de quoi convertir tous les éventuels réticents avec la lumineuse et pertinente remarque de Jean Foucambert, de l'AFL, qui précise : « *Il me semble que l'égalité des femmes et des hommes et des transsexuels est, dans tous les domaines, une indispensable lutte de nature économique et politique, mais pas linguistique. Si cela était, il faudrait de toute urgence se demander pourquoi elle devrait se voir à l'écrit mais pas s'entendre à l'oral, lorsqu'on s'en cause... 7* »

Sur le fond, donc, la question nous semble définitivement close, mais pour se situer un peu au-dessus de ce qui peut apparaître, aux yeux de certains, comme une simple polémique, il est tout de même intéressant de relever l'évolution des usages de cette forme d'écriture au cours de ces dernières années.

Car ce qui est doublement paradoxal réside d'une part dans l'accaparement systématique de cette graphie inclusive par la quasi-totalité des organisations syndicales et/ou associatives, alors que, d'autre part, dans le même temps le pouvoir se montre réticent, voire totalement opposé, à son utilisation, tant dans les documents officiels que dans l'environnement scolaire !

Les syndicats auraient-ils tourné leur veste et opéreraient-ils pour un système d'écriture qui tiendrait à l'écart de la lecture une part encore plus importante de la population, en privant d'efficacité l'activité même du lecteur (anticipation, prise rapide d'indices, vérification...) ? Et, dans le même temps, les gouvernants voleraient-ils au secours des opprimés en proscrivant l'usage de graphies inadaptées à une communication écrite efficace ?

On comprend que ce modeste exemple de l'écriture inclusive, comme bien d'autres différends, dépasse, et de loin, la seule polémique qui naît des observations faites par les différentes parties, et qu'il pose en réalité le délicat problème de l'information, de sa nature, ainsi que des conditions qualitatives de sa circulation et de sa liberté d'accès.

-7-
Jean
Foucambert,
communication
interne à l'AFL

-8-
« L'autodafé
transparent »,
Dominique
Vachelard,
Actes de lecture
n° 140,
décembre
2017,

-9-
*La raison
graphique*, Jack
Goody, Éditions
de Minuit, 1977

À l'évidence, l'état de non-lecture dans lequel on maintient l'écrasante majorité d'une population, en enseignant un autre comportement que celui du lecteur expert, c'est-à-dire les seules compétences alphabétiques, est le premier facteur de désinformation, conséquence d'une confiscation indolore sournoisement opérée par le pouvoir central⁸.

Mais nous souhaitons aussi aborder un phénomène relativement nouveau, lié au développement massif des réseaux sociaux et de l'usage d'Internet, qui contribue, paradoxalement, à une désinformation encore plus grande de ses usagers en créant et entretenant une sorte d'illusion communicationnelle. Un peu comme le « bruit » de la langue écrite que produit l'élève à qui on impose un apprentissage par l'oralisation et la combinatoire, qui vient perturber de façon très significative la compréhension du message qui apparaît à sa vue.

Avec le fonctionnement des réseaux, il se dégage également un « bruit » que l'on serait tenté de nommer « information » si la qualité de cette dernière n'était pervertie par les faiblesses liées à la massification de sa diffusion et surtout par le volume considérable de messages la commentant. Ces derniers, même s'ils offrent l'apparence de l'écrit, n'ont que peu à voir avec celui-ci, tant leurs conditions de production s'apparentent peu avec le « travail » d'écriture qui consiste à analyser, organiser, structurer la réalité pour mieux la comprendre et la rendre plus conforme avec les nécessités du moment.

C'est l'occasion de vérifier la pertinence des analyses de Jack Goody qui a montré comment le changement d'outil de traitement du savoir (de l'information), notamment suite à l'invention de l'écriture, avait considérablement modifié le contenu même du savoir⁹. Il apparaît, en effet, indéniable que le traitement de l'information par le truchement des réseaux sociaux affecte et dénature considérablement les contenus de celle-ci. Ce que nous aborderons dans un prochain numéro...

Dominique Vachelard



NOTRE LANGUE, DES USAGES, DES RÉALITÉS, DES SYMBOLES

Avec la nouvelle orthographe, développée dans les années 90, puis avec l'écriture inclusive, la langue française traverse une période intense de changements, de propositions d'évolution, avec inéluctablement des gains et des pertes. Le langage inclusif et son écriture enflamment les débats entre les personnes militantes ou opposantes. Il s'agit d'obtenir une égalité de genre, d'éviter les stéréotypes, en dédoublant les marques de genre ou en les neutralisant. Le masculin générique, « le masculin l'emporte », le neutre masculin, toute cette représentation symbolique de la domination masculine... voilà le cœur de cible. En France, beaucoup ont un avis sur la question et s'improvisent linguistes le temps d'une conversation. Certes, nous ne sommes pas tous linguistes mais nous pouvons émettre une opinion concernant notre langue bien aimée et ses usages. Notre conscience des réalités décrites et des symboles véhiculés peut encore évoluer.

Mon avis sera celui d'une femme, professeure des écoles, maitre-formatrice, ancienne étudiante en Lettres Modernes, lectrice, amoureuse des mots. Et toutes ces dimensions personnelles et professionnelles vont parfois entrer en conflit. Difficile encore pour moi d'avoir un avis tranché, très éclairé car le sujet est épineux, complexe et mérite encore d'être approfondi. Un lectorat averti notera toutefois que ce modeste article est écrit en écriture inclusive, en contournant les obstacles liés aux accords.

Ce sont le point médian, la féminisation des mots et le pronom « iels » qui ont notamment retenu mon attention ces derniers temps.

LE POINT MÉDIAN

En toute honnêteté, son usage me donne l'impression de lire une version abrégée et non rédigée qui alourdit et enlaidit la langue. Ce point qui n'en est pas un, telle une cassure dans le mot, altère la fluidité du texte. J'aime les mots, la beauté des textes et n' imagine pas qu'un poème puisse garder toute sa poésie avec des points médians.

L'écriture inclusive doit-elle se mettre en place au détriment de la lecture experte ? L'usage du point médian s'est développé dans la presse, notamment la presse féministe, et perturbe l'acte de lecture, tel un obstacle, en arrêtant la lecture et en proposant le suffixe féminin que le cerveau ne sait pas vraiment comment traiter. Arrêt. Réflexion. La silhouette du mot n'est pas familière. Nous revenons à une lecture débutante, l'espace d'un instant. Tentative de faire sens. Comment le lire ? Comment le lirait-on à voix haute ? Comment ne pas exclure le lectorat en difficulté, comme celui souffrant de -dys ?

Toutefois, certains psycholinguistes (Gygax et Gesto) ont démontré que le ralentissement de la lecture est à noter uniquement au début de la lecture, à la première occurrence, mais que la compréhension n'est pas entravée. Le rythme normal est ensuite retrouvé. Alors, manque d'entraînement ?

Quelques dates (source : Wikipédia)

Novembre 2015 : Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE) publie un guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe. Utilisation du point médian : par exemple, « les sénateur·rice·s ».

2017, parution d'une circulaire : féminisation des fonctions mais usage du point médian banni. L'Académie française est contre cette écriture qu'elle considère comme un « péril mortel » et illisible

2021 : Blanquer proscrit une partie de l'écriture inclusive à l'école, notamment l'utilisation du point médian.

Les alternatives au point médian :

Le doublet contracté peut être réalisé avec des **parenthèses**, des **barres**, des **traits d'union** à la place du point médian. Ce sont des signes de ponctuation qui existent déjà et l'usage des parenthèses, notamment, était déjà communément admis pour les mises au pluriel éventuelles, dans des écrits non littéraires.



NOTRE LANGUE, DES USAGES, DES RÉALITÉS, DES SYMBOLES

Exemples : Un(e) professionnel(le) ; un/e professionnel/le ; un-e professionnel-le ;

Les **formules englobantes** peuvent être utilisées à la place du masculin générique pour désigner des personnes, un groupe.

Exemple : « la population française » au lieu de « les français et les françaises » ou les français(es)

Les **mots épïcènes** (même forme aux deux genres) peuvent être privilégiés.

Exemple : élève

Les **doublets** peuvent être rédigés entièrement.

Exemple : tous et toutes

Des **néologismes** mélangeant les deux flexions sont parfois proposés.

Exemple : agricultrices

Formules englobantes, mots épïcènes et doublets ont ma préférence.

Ailleurs dans le monde

Au Québec, la forme non réduite est préconisée (doublets complets). Les doublets abrégés, avec les parenthèses ou des crochets, sont utilisés par manque de place ou pour écrire dans un style télégraphique.

En Allemagne, le « E » est ajouté en majuscule.

LA FÉMINISATION DES MOTS

La féminisation de certains mots et la masculinisation d'autres mots qui n'existaient pas alors que les professions étaient mixtes se sont développées.

Pour mon métier, la féminisation n'est pas encore largement utilisée. On utilise encore beaucoup « Professeure des écoles Maitre-formateur » pour désigner des femmes. Pour ma part, je m'autorise à écrire « professeure des écoles maitre-formatrice » en ayant vérifié au préalable que d'autres utilisaient cette formule. La formule correcte devrait être « maitresse formatrice ».

Une langue n'est pas figée. Les langues ont évolué et continueront d'évoluer au cours de l'Histoire. Nous ne parlons ni n'écrivons comme Montaigne. Des mots disparaissent et d'autres naissent.

IELS

À mon sens, l'apparition du pronom neutre, non genré « iel » est particulièrement intéressante, surtout au pluriel. Iels, pour désigner un groupe mixte de personnes, est parfait. Il peut même désigner un groupe féminin avec un seul homme. La règle de la majorité l'emporte aura du mal à rentrer dans l'usage, quand il s'agit de désigner un groupe féminin avec quelques hommes par « elles ». Cette notion de mixité est parfaitement désignée par ce nouveau pronom : « iels ».

La langue anglaise a le pronom personnel sujet « They », un pronom différent pour le pluriel, indifférencié pour le féminin et le masculin. They désignera aussi bien un groupe féminin, masculin ou mixte. Nous pourrions en français utiliser ils/elles/iels.

Qu'en est-il des accords ? Parenthèses ou majuscules ? Maintien ou abandon ? Iels sont partiEs ? Iels sont parti ? Iels sont partis ? La redondance des marques du féminin et du pluriel est-elle nécessaire ? Certes, des indices en moins pour l'œil dans l'acte de lecture, pour accéder à la compréhension, mais quel soulagement pour nos élèves si on les supprimait.

La possibilité d'une règle simplifiée de l'accord des participes passés a déjà émergé dans la communauté des linguistes et semble déjà révolutionnaire pour beaucoup : l'accord systématique du participe passé avec le sujet pour l'auxiliaire être, avec tous les verbes pronominaux sans exception, et la suppression de l'accord avec l'auxiliaire avoir, sans exception.

Beaucoup d'interrogations subsistent donc concernant cette écriture inclusive qui offre des apports intéressants, a encore des manques et provoque des bousculements inévitables. Si la langue est un système, toucher à un élément a des répercussions sur l'ensemble du système et ne peut donc s'improviser et s'imposer de manière rapide et irréfléchie. On pense à une solution et d'autres complications surgissent. Quel casse-tête ! Afin que notre langue reflète l'égalité des sexes, l'égalité de droits, de place, la tâche des linguistes semble ardue mais c'est l'usage qui semble primer, dans les écrits professionnels, littéraires...

À suivre...



IEL EST INTÉRESSANT.E

Un élève a écrit sur le mur de la classe.

Personne évidemment ne se dénonce.

Iel est invité.e à venir en parler à la maîtresse. Si *iel* se dénonce, *iel* ne sera pas puni.e.

Iel est entré.e dans le dictionnaire, alors autant l'utiliser.

Avant de parler de ce nouveau pronom personnel, intéressons-nous à la troisième personne du pluriel au féminin : « elles ». Intéressons-nous aux femmes, à leur place dans la société et dans la langue française.

Donner une visibilité aux femmes dans les textes et dans le langage oral a pour objectif de rappeler qu'elles ont une place importante dans la société.

On peut le faire assez facilement en féminisant systématiquement les noms de professions.

Si l'IUFM existait encore il pourrait s'appeler au vu de la proportion de femmes dans le métier, Institut Universitaire de Formation des Maîtresses. On remarquera que ce mot, « maîtresse », a une connotation sexuelle que n'a pas le mot « maître ».

De la même façon, l'infirmière, dans l'imaginaire est souvent jolie, voire sexy. L'infirmier, non. L'infirmier fait son travail et personne n'attend de lui qu'il soit jeune et beau, cela paraît hors de propos. Que révèle cette tendance à reporter systématiquement l'attention sur le corps des femmes ? Sur leur aspect, leur beauté, leur laideur, leur maigreur, leurs rides...

Peut-être qu'on fait diversion. Peut-être qu'on n'a pas trop envie de parler de leurs qualités professionnelles, de leurs talents, de leur intelligence.

Peut-être...

Rendons donc ses lettres de noblesse à la maîtresse, ainsi qu'à la doctoresse, l'autrice, la mairesse – qui, dans le Robert, n'est que la femme du maire, sauf au Québec.

Dans la réalité, et pas seulement au Québec, les femmes occupent des fonctions importantes.

Elles écrivent des livres aussi beaux que les hommes, elles soignent les malades aussi bien.

Il arrive même qu'elles fassent mieux que les hommes. Dans un reportage radiophonique, une femme, « plombière » dans un pays arabe, expliquait que les clients préféreraient s'adresser à elle parce que, contrairement aux plombiers, elle nettoyait le chantier avant de partir.

Parlons donc aussi des plombières, des maçonnes, des chauffeuses de bus, des électriciennes etc.

Féminiser les métiers est facile et important. Cela permet aux filles de comprendre qu'elles ont la possibilité de faire ce qui leur plaît, qu'elles n'ont pas de limites. À part celles de leur corps. Il faut être forte pour être bucheronne. Mais des femmes fortes, des filles puissantes (comme Nejma dans *Baby Face* de Marie Desplechin), il y en a. Comme il y a des garçons graciles. Et c'est très bien ainsi, c'est la diversité, c'est ce qui rend la vie intéressante, ce qui fait de chaque individu un potentiel personnage de roman.

On pourrait objecter que ce n'est pas en modifiant notre façon d'écrire et de parler que nous arriverons à une vraie égalité de droit entre les hommes et les femmes.

Évidemment, cela ne suffira pas mais cela pourrait, par imprégnation, changer notre façon de voir les choses.



IEL EST INTÉRESSANT.E

La domination masculine est si ancrée, elle fait tellement partie du paysage qu'on ne la voit pas toujours. Or, on peut transformer le paysage avec des mots.

Par exemple : j'ai toujours aimé la nature, les petites fleurs... Et puis, j'ai rencontré un botaniste qui m'a enseigné le nom de quelques plantes. Désormais, ces plantes, je les « vois ». Alors qu'auparavant elles se fondaient dans le paysage, aujourd'hui je les reconnais.

C'est la même chose pour les noms de métiers au féminin et pour la visibilité du féminin dans un texte. De cette façon, les femmes, on les voit.

Comment faire pour que, d'un point de vue technique, cette légitime reconnaissance des femmes ne soit pas trop fastidieuse ? Cela demande réflexion, cela viendra certainement avec le temps, la pratique et la motivation.

L'écriture dite inclusive demande un effort, comme toutes les transformations. Et pour faire un effort, il faut en comprendre l'intérêt.

Rappelons-nous que la langue telle que nous l'enseignons aujourd'hui a été mise en place par des hommes qui, considérant que le masculin était « plus noble », ont inventé, entre autres, la fameuse règle de primauté du masculin.

Peut-être que, comme la loi, abrogée en 2013, qui interdisait aux femmes de porter des pantalons, tout cela est obsolète.

Et dans ce contexte, *iel* est arrivé.e. Nous avons déjà des difficultés pour faire de la place aux femmes dans la société et dans la langue française... Il ne manquait plus qu'*iel* !

Ce nouveau pronom se réfère aux personnes qui ne se reconnaissent ni dans le féminin, ni dans le masculin.

« *Iel* » pose une question, à mon avis, très délicate parce que c'est un sujet nouveau (même si ces personnes ont toujours existé) qui déclenche des réactions passionnées et des débats autour du genre, ce dernier se distinguant de l'orientation sexuelle et du sexe biologique.

Qu'est-ce que le genre ?

Je ne suis pas sûre d'avoir compris. Je laisserai donc de côté le débat mais « *iel* » est un pronom intéressant.

« *Iel* » fait émerger et unit les principes féminin et masculin.

Est-ce que ceux-ci renvoient à une réalité ou à des discours « new-âge » un peu confus ?

La question mérite d'être posée, documentée, discutée.

Et pendant qu'on réfléchit, si certaines personnes ne se reconnaissent ni dans le masculin, ni dans le féminin, ce n'est pas un problème. *Iels* ont le droit.

La langue reflète les transformations de la société et des mentalités. La confusion, les discussions sur l'écriture inclusive, les débats passionnés sont le signe d'un déséquilibre, d'un changement de paradigme. Peut-être que le temps du patriarcat (mot très à la mode), est révolu...

Dans ce cas, vers quel nouvel équilibre nous dirigeons-nous ?

C'est une affaire à suivre...

Sylvie Choynet



DE L'ÉCRITURE INCLUSIVE

Oh ! La belle idée que voilà ! Quelle générosité ! Quel beau cadeau fait aux femmes !

Désormais la femme sera bel et bien l'égal de l'homme grâce à ce remaniement profond administré à la graphie et la syntaxe de la langue française.

Par exemple, on ne parlera plus d'agriculteur, mais d'agriculteur.s.trice.trices. ou de professeur.s.eure.eures. Mon ordinateur qui n'est pas habitué à cette novlang souligne tout en rouge et mon pauvre cerveau de femme asservie à une langue mâle et dominatrice a dû faire des efforts considérables pour livrer au lecteur.s.trice.trices ces deux petits exemples.

J'espère qu'ils ont eu au moins le mérite d'éclairer la lanterne du lecteur point etc... à qui je laisse le soin de décliner le genre et nombre et d'opter pour la catégorie qui lui convient.

Ces contorsions ne sont sans doute pas vaines, puisque un sondage montre que si 75 /100 des personnes interrogé.e.s sont favorables à l'idée de l'écriture inclusive seulement 12/100 savent de quoi il s'agit¹. J'ignore quels sont les effets de ce sondage sur vous, cher lecteur (masculin singulier, pluriel ou féminin singulier encore et peut-être pluriel ou plurielle.s), moi, il me laisse rêveuse (singulier).

Je ne pense pas devoir vous expliquer si vous avez eu la patience de lire ce texte jusque-là, combien ce type d'écriture limite la vitesse de lecture, combien elle entrave la compréhension et réduit par là même l'efficacité de la lecture.

Que l'on cesse de nous prendre, hommes et femmes pour des imbéciles. L'égalité entre les sexes passe par des réformes plus profondes.

-1- Selon un sondage Harris Interactive réalisé pour Mots-Clés, agence de communication spécialisée sur l'écriture inclusive, 75% de la population française serait favorable à l'écriture inclusive contre 25% seulement de personnes se déclarant contre. Parmi les personnes sondées, 41% avaient déjà entendu parler d'elle et 12% ont affirmé pouvoir expliquer précisément de quoi il s'agit.

Nous proposons que le projet d'écriture inclusive soit mis en place dès lors que les salaires attribués aux femmes seront équivalents à ceux des hommes, dès lors que les femmes auront toutes accès à l'éducation, dès lors qu'elles ne seront plus ni violées, ni excisées ou mariées de force ou du moins dès lors que les hommes coupables de toutes ces violences seront punis et sévèrement punis.

D'ici là, que l'on arrête, passez-moi la vulgarité, si parlante néanmoins de l'expression, d'enc... les mouches.

Et à ce propos, je m'adresse à toi lecteur.s.trice.trices et te demande... qui sont les mouches ?

Cécile Leyreloup



VIENT DE PARAÎTRE

En novembre 2021 se tenait le 1er Salon du Livre à Brioude, dans le hall de la médiathèque. Ce fut l'occasion de rassembler auteurs et éditeurs locaux pour qu'ils présentent leurs ouvrages à la population.

Quelle ne fut pas alors notre surprise de trouver, du côté des auteurs, deux de nos anciennes élèves de cours moyen de Lamothe, venues pour dédicacer chacune leur livre ! Nous nous devions de les lire et les commenter...

LA LIBERTÉ A DES GRIFFES

Loïse Faugère, éditions Akki, novembre 2021

Dès les premières pages du roman, le lecteur assiste à la rencontre entre deux personnages dont il ne sait rien et dont il n'apprend rien qui puisse l'aider à amorcer son cheminement. D'autant plus qu'il est ensuite plongé dans un univers carcéral véritablement kafkaïen, où règnent en maître autant l'incertitude de l'avenir le plus immédiat, que la férocité sans raison des matons. Impossible pour le jeune Han de percer les mystères qui entourent la jeune fille qui apparaît et partage sa cage de malheur ! Impossible, à moins de connaître le secret de ses origines...

Bien plus qu'une succession de péripéties, propres aux romans d'aventures, il s'agit ici d'une véritable analyse psychologique, de l'évolution historique de ses personnages, que conduit l'auteure, avec une grande maîtrise.

Le roman est continûment traversé par la question du bien et du mal, mais ces valeurs sont alors considérées non comme des symboles d'opposition radicale de polarité, et donc sans s'attacher à exposer leurs valeurs morales respectives, mais bien plus en envisageant leur relativité lors de leurs inexorables interactions dans le déroulement du quotidien de notre humanité.

C'est ainsi que l'auteure est conduite à présenter comment la condition humaine est exposée à la fréquence des paradoxes, au fait qu'il n'y a pas de linéarité imposée dans les relations sociales, et que la réalité n'a de réalité que celle que l'on veut bien lui attribuer. Ainsi : « *Préfères-tu être enfermé dans une véritable cage, une chose concrète, ou alors être enfermé dans quelque chose d'abstrait, dans une réalité, une façon de penser ?* » (page 96). Une élégante manière de suggérer que les prisons les plus redoutables -et les plus nombreuses- sont probablement celles sans barreaux...

Et, à la fin du roman, la dimension philosophique s'accompagne même de sa traduction politique, au moment où, comme dans le tableau de Delacroix, l'héroïne, la Liberté -avec ses griffes- guide le peuple vers la révolution : « *Partout, les peuples opprimés se soulèveraient et tenteraient de gagner.* » (page 183).

Une belle écriture, très lisible, un style affirmé où l'auteure a recours essentiellement à des phrases brèves, de quelques mots seulement. Une manière de donner au texte une plus grande précision et de lui assurer une meilleure efficacité vis-à-vis des lecteurs.

Dominique Vachelard



VIENT DE PARAÎTRE

L'OURS BLEU

Sibyle Dumas, autoédition, octobre 2021

À l'instar de nombreux ouvrages de littérature jeunesse, *L'ours bleu* nous conte les aventures d'un petit animal qui naît différent des autres : alors que ses parents sont marron, comme tous les ours, lui est... bleu ! Et, malgré la dimension dramatique que représente cette différence, avec toutes les conséquences qu'elle entraîne dans le champ des relations sociales et de l'acceptation de soi, l'auteure ne perd pas le sens de l'humour : « *Sa couleur était si bizarre qu'elle faisait fuir le danger.* » (page 15).

L'histoire est racontée sous la forme d'un récit en randonnée, c'est-à-dire qui présente une situation initiale et une situation finale, et entre les deux, des rencontres. Ainsi, après avoir fréquenté divers habitants de la forêt et essayé leurs suggestions pour changer de couleur, l'ours bleu parvient-il à modifier, grâce à la lune, la couleur d'une de ses pattes. Il prend alors conscience de la vacuité de son désir d'assimilation et de l'intérêt de disposer d'une particularité. C'est tout le charme suggéré par l'apparition inattendue, lors de la dernière page, d'une ourse (?) complètement... jaune, porteuse de beaucoup d'espoir et offrant de nombreuses possibilités de prédiction !

L'ouvrage se présente sous un format fréquemment utilisé pour les albums, le A4. Pédagogiquement parlant, celui-ci, par sa taille, autorise une présentation collective à un groupe-classe entier avec un support unique, en empruntant par exemple la technique du feuilletage.

L'album est constitué de pages, ou doubles pages, sur lesquelles figurent à la fois un dessin aux pastels tenant la presque totalité de la page, et, en-dessous, un texte d'une, deux ou trois lignes, centré et écrit en minuscules accentuées avec ponctuation. Ces choix de mise en page permettent, par exemple, à un enseignant de conduire assez facilement des séances d'apprentissage de la lecture puisque les enfants disposent d'une aide précieuse avec les images pour prédire le déroulement de l'histoire.

Ils peuvent dans le même temps prendre conscience que le sens est également porté par les signes graphiques situés sous l'illustration, le texte, et formuler leurs premières hypothèses sur le système linguistique.

L'écriture est magnifique, et l'auteure ne fait montre d'aucune compromission à ce sujet : c'est bien de la langue écrite qui porte l'histoire, avec sa syntaxe, son lexique et toute sa complexité. Il ne s'agit pas de tromper le lectorat en usant, comme c'est parfois le cas, d'une langue appauvrie et tellement dépouillée qu'elle ne résiste aucunement et finit par ne plus rien signifier.

Nous relevons aussi la qualité des illustrations : en plus d'être artistiquement fort réussies, leur relative simplicité donne un caractère peu redondant entre les divers éléments qui composent la page, ce qui est plutôt intéressant pour favoriser une anticipation plus libre chez de jeunes enfants.

Dominique Vachelard

